

RECHERCHE

LE FAS FINANCEUR DE RECHERCHE...

L'ACTION sociale et culturelle occupe la première place dans les préoccupations et le budget du FAS (Fonds d'action sociale pour les travailleurs immigrés et leurs familles). La mission de « concourir à l'insertion sociale et professionnelle des travailleurs immigrés et de leur famille dans la société d'accueil » exige la définition d'orientations stratégiques précises et nuancées et un programme d'interventions sociales ciblées de nature à initier des actions pertinentes peu ou mal couvertes par le droit commun ou à inciter ce dernier à la prise en compte lui-même de ces actions. La voie est parfois étroite, il a fallu du temps pour faire du FAS un partenaire apprécié par les associations et les élus, non seulement pour ses financements, mais pour ses savoir-faire aussi, et la compétence de ses agents.

Comment en effet « discriminer » les actions proposées? Sur quels critères et selon quelle doctrine? Comment en évaluer la pertinence ou le caractère intégrateur? Ces questions sont de toute façon récurrentes, les réponses souvent aléatoires mais c'est sans doute parce que le FAS a pris à la fois la mesure de la nécessaire évaluation des actions et du besoin de se doter d'un Département « études » qu'il a acquis la rigueur, sa reconnaissance et légitimité actuelles.

La complexification des problèmes, leurs enchevêtrements et imbrications directs ou indirects sur les processus d'intégration sont tels qu'il n'est plus concevable de ne pas les étudier dans leur complexité et leurs interactions. Les décideurs et avec eux les acteurs de terrain ont eux aussi besoin de repères, ils ne peuvent se dispenser d'apports scientifiques sous peine de myopie ou d'impuissance.

C'est en 1990 que ce Département « études » est créé et confié à Anne Golub. Dans tous les domaines, des programmes ont été cofinancés, impossible de tous les évoquer ici. Certaines études demeurent des références, parmi elles, en 1991, « Sociologie du racisme, l'expérience de la France », sous la direction de Michel

Wiervorka; « Rapport au savoir et rapport à l'école dans les ZEP » de l'équipe ESCOL; « Le partenariat dans les ZEP » sous la direction de D. Glassman; la première évaluation, dès sa création, de l'opération École ouverte réalisée par C. Choron Baix; l'étude en 1992 de G. Noiriol sur le vieillissement des immigrés; celle de l'INED/INSEE sous la direction de M. Tribalat « Enquête sur la mobilité géographique et l'insertion sociale », en 1995; ou encore le programme consacré en 1996 à la question des trajectoires familiales. Bien d'autres, pour le lecteur averti, sont disponibles auprès du service Documentation*. Sont aussi en cours de publication, une étude sur les assistantes maternelles et un bilan des travaux d'évaluation sur l'accompagnement scolaire.

C'est probablement dans le domaine de l'éducation que des travaux multiples et de qualité ont permis de nourrir la réflexion collective, d'affiner les orientations et d'entrevoir ce que pourrait être à l'échelon d'un territoire une véritable politique scolaire et périscolaire impliquant tous les partenaires et visant la réussite scolaire de tous les enfants. Mais pour cela, il ne suffit pas de produire des études, encore faut-il qu'elles influencent les pratiques. Cela pose la question de l'implication et des pesanteurs institutionnelles, de la restitution des travaux de recherche et de leur diffusion sous une forme appropriée et accessible (publication, formation...).

Prendre en compte les travaux de recherche nécessiterait de s'inscrire résolument dans le cadre d'une approche globale de résolution des problèmes à long terme fondée sur l'anticipation et la prévention et non plus sur la remédiation ou le curatif. Ce serait une véritable révolution culturelle!...

Nourédine BOUBAKER
Directeur à l'Action sociale au FAS

* Laurence Mayeur, service Documentation. Tél. : 01 04 027 284.

RESSOURCES

LE CENTRE DE RESSOURCES VILLE-ÉCOLE-INTÉGRATION (VEI)

CE service spécialisé du CNDP est connu depuis vingt-cinq ans sous le nom de Centre Migrants. Il vient de changer de nom pour entériner un changement d'orientation intervenu depuis de nombreuses années.

Créé à l'origine à l'initiative du ministère de l'Éducation nationale pour répondre à la demande documentaire des formateurs d'adultes migrants ou d'enseignants d'enfants d'immigrés, il a peu à peu étendu son domaine à l'intégration des publics en difficulté, quelque soit leur origine, avec une priorité affirmée aux aspects éducatifs et de formation.

Ce centre présente donc une particularité notable : dépendant de l'Éducation nationale, il compte cependant depuis toujours parmi ses usagers une proportion importante de travailleurs sociaux et associations et constitue ainsi un point de rencontre unique entre acteurs de l'action sociale et culturelle, chercheurs et enseignants. Ce partenariat est particulièrement en phase avec la philosophie des ZEP et les pratiques de l'action éducative et périscolaire dans les quartiers difficiles.

Le centre VEI est ouvert au public et propose une abondante documentation sur l'intégration des immigrés et la politique de la ville et plus précisément sur l'éducation des publics en difficulté : échec scolaire, ZEP, accompagnement scolaire, ouverture culturelle, CLIN* et classes d'accueil, etc. Au niveau national, il met à la disposition des personnels concernés des périodiques et des produits multimédia.

VEI actualité (ex-Migrants-nouvelles) : cette revue de veille documentaire sur les publics en difficulté, enfants ou adultes, signale chaque mois, avec un long résumé, les ouvrages, articles, recherches, textes officiels, colloques, comptes rendus d'expérience, stages, outils pédagogiques. Cet outil permet aux coordonnateurs ZEP, enseignants, chercheurs ou formateurs d'adultes, d'être informés, en un minimum de temps, sur l'évolution de la réflexion et des pratiques dans les quartiers difficiles, tant à l'école que dans son environnement.

À partir de septembre 1998, l'abonnement à *VEI actualité* donnera droit à deux

céderoms par an contenant la base de données du centre. Celle-ci regroupe les notices d'information parues dans la revue depuis 1991, soit au total plus de 9000 notices et 1500 adresses d'organismes. Une véritable mine d'informations sous la main en permanence! La même base de données sera consultable également en juin sur le site Internet du CNDP : <http://www.cndp.fr/vei>

Enfin la revue thématique Ville-école-intégration, (ex-Migrants-Formation), regroupe chaque trimestre des articles de fond sur un thème correspondant aux préoccupations de tous les acteurs concernés par l'intégration des publics en difficulté, notamment sur le plan éducatif.

Liste complète des publications : Centre de ressources Ville-École-Intégration (VEI) - 91, rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge - Tél. 01 46 1287 87 - Fax : 01 46 1287 90 - Adresse électronique : vei@poste.cndp.fr

Jean-Paul TAUVEL
Centre Ville, école, intégration

* Classe d'initiation pour élèves non francophones.